



**FORTIS AG**

Solid partners, flexible solutions



## Les nouveaux atouts de la Top Habitation

### ■ Une approche sécurisante

#### Tout est couvert sauf ...

Dans le cadre de chaque péril assuré, tout est couvert sauf un minimum d'exclusions clairement formulées. Cette approche, qui induit une plus grande simplicité et une parfaite transparence des conditions générales, est nettement plus sécurisante pour l'assuré.

#### Abrogation de la règle proportionnelle

Un éventail de systèmes d'abrogation de la règle proportionnelle dont un **mini-système** au nombre de pièces avec

- assurance du bâtiment sans limite de montants
- modalités tarifaires optimisées

et un **premier risque** d'office pour tous les sinistres jusqu'à **2.500 EUR**.

#### Modalités d'évaluation

Déduction de la **vétusté** limitée à ce qui excède 30%.

#### Elargissement de la notion de contenu

Biens des **ascendants ou descendants** en maison de repos ou en institution assurés jusqu'à 12.500 EUR (sauf en Vol).

#### Elargissement de la notion d'assuré

- **Le nu-propriétaire et l'usufruitier** sont l'un et l'autre considérés comme assurés même si l'assurance n'a été souscrite que par l'un d'eux.
- En cas de **communauté d'intérêts** d'au moins 75%, l'administrateur d'une société et la société elle-même sont l'un et l'autre assurés lorsque :
  - l'administrateur habite le bâtiment appartenant à la société;
  - la société loue le bâtiment appartenant à l'administrateur.

#### Abandon de recours

- Contre l'usufruitier et le nu-propriétaire ainsi que contre l'administrateur et la société dans les cas décrits ci-dessus
- Contre les frères, sœurs et leurs conjoints

#### Extension au monde entier

- Fêtes de famille
- Logements d'étudiants

#### Extension dans le temps

- **Jusqu'à 60 jours** aux deux adresses en cas de déménagement
- **Aucune limite en nombre de jours par an**
  - pour les biens déplacés temporairement
  - pour la villégiature

#### Valeurs

Couverture jusqu'à **1.927,10 EUR** (ABEX 596)

#### Garages

Couverture **jusqu'à 3 garages** privés situés à une autre adresse

#### Résidence de remplacement

Pendant la période normale de reconstruction

- couverture des frais de logement provisoire
- assurance de la responsabilité locative pour la résidence de remplacement

#### Frais de déblai

Etendus au déblai de tout ce qui a endommagé les biens assurés, même si ce déblai n'est pas nécessaire à la reconstruction.



**FORTIS AG**

Solid partners, flexible solutions



## ■ Des extensions de garanties

### Fumée et suie

Couverture de tout dégagement soudain et anormal

- même d'un **feu ouvert**
- même d'un **appareil non relié** à une cheminée.

### Heurts

Extension de la couverture aux dommages

- causés au **contenu à l'extérieur**
- causés par la chute de parties du bâtiment appartenant à l'assuré (ex. : suite à un **vice de construction** ou tout autre défaut du bâtiment).

### Dégradation du bâtiment par des voleurs et vandalisme

Couverture

- de **tout ce qui fait partie du bâtiment** (ex. : les clôtures)
- sans limite d'intervention, même quand le bâtiment n'est pas assuré
- en cas d'**occupation irrégulière**.

### Tempête

Couverture

- des biens en plein air fixés au sol à demeure
- des **antennes et tentes solaires**
- des **bâtiments ouverts** (gloriette, abri de voiture, ...)
- des **serres à usage privé** (sans limite d'indemnisation).

### Dégâts des eaux

- Le concept "tout est couvert sauf" induit notamment la couverture en cas de **cause inconnue** et en cas de rupture des **égouts publics**
- Couverture des dégâts causés par l'eau refoulée ou non évacuée par les **puits perdus**

### Mazout de chauffage

Couverture

- sans limite du mazout écoulé
- des dégâts causés par du mazout ne provenant pas de l'installation de chauffage (ex. : projection lors de la livraison).

### Bris de vitrages

Couverture

- des **panneaux solaires**
- de l'opacification des **double vitrages** quel que soit leur âge, même s'ils sont encore sous garantie
- des **sanitaires** (sans limite d'intervention).

### Vol

Couverture

- du vol par personne se présentant sous une fausse qualité (sans limite)
- du **contenu des abris de jardin** sans serrure de sécurité
- en cas d'effraction de **porte non fermée à clef** ou d'**oscillo-battant** resté entrouvert.

### Assistance

Envoi d'un **serrurier** dans tous les cas où l'assuré ne peut rentrer chez lui (clefs perdues, oubliées à l'intérieur, cassées dans la serrure, ...).

## ■ Sans oublier nos valeurs sûres

### La qualité des règlements de sinistres

- Efficacité de **Home Team** : simple, rapide convivial
- **Choix du mode de réparation** : par le client, par un professionnel ou réparation en nature

### Le Pack Habitation+

- **Indemnisation sans franchise** dès que le montant du sinistre dépasse 203,33 EUR (index de juin 2005)
- **Appareils électriques et électroniques** remboursés au prix d'achat
- Indemnité en cas d'**hospitalisation ou de décès**
- Plusieurs **limites d'indemnisation multipliées par deux en vol**

### La Tous Risques Habitation

Couverture, à quelques exceptions près, de **toute détérioration** des biens de l'assuré, quelle qu'en soit la cause.